

Réunion du Comité d'entreprise du Groupe CPEA

Du vendredi 12 janvier 2018

Présidence

Membre élu du comité

Membre élu du comité

Membre élu du comité

Monsieur TOURNIER

Monsieur GILLES (Secrétaire) présent

Madame LABORDE (Suppléante)

Monsieur CLEMENT (Trésorier) absent excusé

La séance est ouverte à 10h30, par le Président *Monsieur TOURNIER* qui présente ses vœux aux membres du Comité d'Entreprise.

Dans un premier temps Le Président fait un état des comptes du Groupe CPEA :

En ce qui concerne ce sujet plusieurs points sont évoqués par Monsieur TOURNIER :

Pour la première fois depuis la reprise du groupe le Chiffre d'Affaires sur l'exercice clos en juillet 2017 progresse, trois phénomènes expliquent cet état : une hausse de 3 à 4% du nombre d'élèves/stagiaires, une hausse de la part des alternants dans cet effectif, et le développement de la facturation pour « Quartier Japon ».

Concernant l'exercice en cours, à la suite de la fusion des ESUP l'effectif du nouvel ensemble sur les Yvelines représente 75% à 80% des deux anciens établissements pour l'exercice en cours (2017-2018). Grâce à la progression des effectifs sur le site de Paris (de l'ordre de 15%) la baisse globale des effectifs élèves n'est que 3 à 4% et s'explique une baisse des seuls élèves classiques. Dans ces conditions, le Chiffre d'Affaires 2017/18 devrait être proche de celui de 2016/17 et serait encore proche de 4.900.000€ pour un résultat 2017/18 semblable à celui de l'exercice précédent.

Réponses aux questions des délégués :

En ce qui concerne le point sur la soirée des Diplômés, Monsieur TOURNIER précise :

La soirée sera l'occasion de réunir le personnel et les jeunes diplômés des trois écoles, BTS, puis les Bac+3, et les Masters.

Le Comité d'Entreprise par la voie de Yannick GILLES confirme qu'une « animation magique » est prévue à ses frais.

En ce qui concerne le point sur la mise à disposition de tablettes pour les formateurs, Monsieur TOURNIER répond :

Qu'il va voir, mais dans un premier temps il souhaite équiper les salariés qui relèvent les absences.

En ce qui concerne le point sur la libération des issues de secours, Monsieur TOURNIER répond :

Que lui-même vérifie le soir que les portes soient dégagées, et confirme qu'il a transmis la consigne, Yannick GILLES confirme le mieux mais rappelle que ce doit être un effort de chacun.

En ce qui concerne le point sur le manque de confidentialité lors de la remise des bulletins de paie, Monsieur TOURNIER répond :

Le fait de remettre les bulletins de salaire dans un bureau fermé suffit à la confidentialité. Yannick GILLES confirme que ce n'est pas l'avis de la majorité des salariés qui se sont exprimés sur le questionnaire distribué par les membres de la délégation du personnel.

En ce qui concerne le point sur la surcharge de travail dépassant le cadre du PRAA pour une partie du personnel, Monsieur TOURNIER répond :

Qu'il étudiera la question dans le futur. Mr Tournier rappelle toutefois l'ensemble des mesures significatives prises cette année et notamment la revalorisation des taux horaires minimaux des formateurs salariés.

Le président demande alors à Yannick GILLES de rédiger un projet de procès-verbal de la présente délibération du comité relative aux points évoqués lors de cette réunion, et en précisant le prochain Rendez-vous le vendredi 9 février à 17h30 (au CPEA).

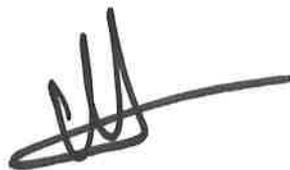
Après un dernier échange de vues en la matière, le Président déclare la séance levée à 12h00.

Paris, le lundi 15 janvier 2018,

Yannick GILLES
Secrétaire



Nathalie LABORDE
Suppléante



Jean-Baptiste TOURNIER
Président

